

Offre d'emploi

Logilyls, créateur et distributeur des solutions logicielles *Prolys*, *Prodon*, *Proloc* et *Prodoc*, est une firme informatique en pleine expansion. Nous sommes actuellement à la recherche de candidat(e)s pour combler le poste suivant :

Concepteur(trice) UX/UI (Concepteur(trice) d'expérience utilisateur et d'interfaces utilisateur)

Vous mettrez à profit vos connaissances et vos compétences à concevoir des interfaces pour les solutions applicatives et Web de Logilyls.

Principales responsabilités

En tant que concepteur(trice) UX/UI, votre rôle consistera à définir des interfaces utilisateur riches et transmettre vos travaux de conception fonctionnels et visuels à l'équipe de programmation.

Vous devrez effectuer des analyses et de la recherche sur l'expérience utilisateur, comprendre les comportements et les besoins, afin de créer des interfaces simples, complètes, actuelles et innovantes.

Vous travaillerez en étroite collaboration avec différents intervenants à l'interne afin de comprendre les objectifs, les exigences et les particularités techniques.

Qualités personnelles

- Aptitudes dans les relations interpersonnelles
- Autonomie, sens de l'organisation et de la planification
- Habileté à travailler efficacement en équipe
- Créativité, enthousiasme et esprit d'initiative
- Disponibilité et dynamisme

Compétences recherchées

- Formation en design, conception graphique ou autre formation pertinente
- 3 à 5 ans d'expérience en conception UX/UI
- Expérience en création de maquettes, prototypes ou wireframes
- Connaissance d'Adobe Creative Suite ou autre outil de conception graphique
- Connaissance de base en HTML et CSS

PASSIONNÉ(E) ET INTÉRESSÉ(E) À VOUS JOINDRE À UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE?

Faites parvenir votre CV accompagné d'une lettre démontrant votre intérêt et vos forces en relation avec le poste:

- Par courriel à emploi@logilyls.com
- Via notre site Web au www.logilyls.com/cv

Logilyls vous remercie de votre intérêt. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Le salaire est déterminé en fonction des compétences et accompagné d'un régime d'avantages sociaux compétitif.